



FC Arsac - Pian Médoc

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 06 OCTOBRE 2014

Le Lundi 6 Octobre 2014 à 19h00, le Comité Directeur du FC Arsac – Le Pian Médoc s'est réuni à Génissan sous la présidence de Jean Luc BIDART.

Etaient Présents : Jean Luc BIDART – Sylvie BIDART – Catherine PASQUET – Francis ROY - Franck SIMONNET – Jacky LAMBERT - Michel VALLINA — Thierry POGET – Daniel TRUFLANDIER – Pascal VASSEUR - Manu MARTINEZ

Etaient excusés : - Marie Claude BOIS - Pierre OROZ – André BOIS - Denis BEAUGER - Didier PONTGAHET – Jérémy OROZ

Etaient invités : Denis RUIZ – Pierre FERRET

Commission ADMINISTRATIVE :

Présentation du PV du Comité Directeur du 1° Septembre 2014 ; il est approuvé à l'unanimité.

☞ *Le supplément Sud-Ouest présentant les championnats de Ligue seniors 2014/2015 est sorti mi-septembre. Des exemplaires ont été distribués à la catégorie seniors.*

☞ *La commission des associations de la Mairie d'Arsac se réunira samedi 11 Octobre à 9h30. Francis et Jean-Luc s'y rendront.*

☞ *Réunions à venir : le 7/10, réunion sur les TAP à la mairie du Pian Médoc ; le 8/10 à Génissan réunion de l'Entente Médoc Estuaire. Le 16/10, réunion de l'ASPM Omnisports à Génissan. A prévoir une réunion de la commission Animation et Clubs Houses pour préparer l'arbre de Noël.*

☞ *Un point par catégorie est annoncé en ce qui concerne les effectifs se décomposant comme suit au 6 Octobre :*

- ☞ SENIORS : 53 licences (prévisionnel 60)
- ☞ U 19-18-17 : 46 licences (prévisionnel 45)
- ☞ U 15 : 28 licences (prévisionnel 25)
- ☞ U 13 : 15 licences (prévisionnel 16)
- ☞ U 11 : 38 licences (prévisionnel 38)
- ☞ U7-U 9 : 73 licences (prévisionnel 80)
- ☞ LOISIRS : 10 licences (prévisionnel 25)

FC Arsac – Le Pian Médoc – Siège Social : 67 Chemin de Chopinot – 33290 Le Pian Médoc

Siège Technique : La Bergerie 33460 Arsac Tel 05 56 58 81 01 - 05 56 35 87 10 Télécopie 05 56 58 81 01 - 05 56 57 04 44

Site internet : <http://fc-apm.footeo.com/>

☞ Un rappel concernant les expéditions des feuilles de match (elles doivent être oblitérées le lundi suivant la rencontre) est fait. Des amendes (25€) sont systématiquement appliquées en cas de non respect de ce principe ; même chose pour les licences non présentées (15,30€).

Les rentrées de cotisations sont proches de 100 % pour l'Ecole de Foot (6 impayées), très satisfaisantes pour les U17, U18 et U19 (6 impayées) par contre du travail encore en seniors puisque seulement 60 % des cotisations ont été encaissées. Une intervention sera réalisée première quinzaine d'octobre pour améliorer ce pourcentage.

RAPPEL / Il est précisé à tous les membres du comité directeur l'obligation de posséder une licence dirigeant au sein du club. Chaque joueur occupant une fonction de dirigeant ou éducateur doit posséder 2 licences. Enfin si l'éducateur possède un diplôme fédéral, une demande éducateur fédéral doit être faite auprès de la Ligue.

A noter que le club en accord avec la municipalité d'Arsac a accueilli l'équipe professionnelle des Girondins de Bordeaux lors de l'entraînement d'avant-match le samedi 27 Septembre.

Commission TRESORERIE :

La situation financière laisse apparaître un solde positif de 32 438,45 €.

A noter que la caisse de péréquation des transports Ligue sur la saison 2013-2014 a été soldée ; le solde est négatif en ce qui nous concerne cette année.

Commission FORMATION – REFERENT ARBITRE:

Il demandé à Denis BEAUGER d'organiser en urgence les interventions d'arbitres auprès des groupes seniors, U19, U18 et U17.

De plus devra en coordination avec les référents de Macau et Ludon ainsi que les RTJ des trois clubs de mettre en place en U13 des sessions concernant les lois du jeu ainsi que l'intégration de l'arbitrage des jeunes lors des entraînements.

La formation de 7 dirigeants (CFF3) est planifiée à la Bergerie du 13 au 16 Octobre. Une demande de subvention sera déposée à la FFF dans le cadre de l'opération Horizon Bleu 2016.

Commission PARTENARIAT - EQUIPEMENT :

Le bon de commande de la boutique a été édité.

Les besoins en équipements (jeux de maillots...) en catégories U7, U9 et U11 ont été arrêtés et des financements partenaires et club doivent être définis.

La dotation seniors sera composée d'un sac et d'un survêtement Victoire pour les nouveaux arrivants, d'un sweat à capuche pour les autres. Elle sera remise, en contrepartie du paiement de la cotisation annuelle, le jeudi 9 Octobre en présence des partenaires SECB et Tim Zerrouki.

La soirée partenaire se tiendra le jeudi 13 Novembre à 19h30 à la Bergerie.

Commission ANIMATION-CLUBS HOUSES-BENEVOLAT:

Une réunion des membres de cette commission a été organisée mi septembre pour définir la liste des manifestations 2014/2015 et réfléchir notamment à l'accueil du club house de Génissan. Un planning a été réalisé entre 6 dirigeants ; celui-ci est géré par Daniel TRULANDIER. L'arbre de Noël aura lieu le samedi 20 Décembre 2014 et le loto le samedi 31 Janvier 2015.

Commission COMMUNICATION

Grande réussite du site internet du club (5° d'Aquitaine sur 524, 76° national sur 12571). Le concours des pronostics draine toujours chaque week-end plus de 45 inscrits. Le journal interne Pleine Lucarne sera livré mi-octobre. Julien FAUBERT, joueur professionnel des Girondins de Bordeaux a accepté de devenir le parrain de l'Ecole de Football du FCAPM. Il sera présent à la Bergerie auprès des jeunes le mercredi 15 Octobre à partir de 19h.

Commission SPORTIVE :

Une réunion de tous les éducateurs de l'Ecole de Foot a eu lieu le 23 septembre à Génissan. Les messages concernant le fonctionnement et les attentes du club ont été passés.

Séniors :

Pour l'instant après trois rencontres, les 3 équipes connaissent des fortunes diverses mais cherchent encore un équilibre. La qualité des joueurs laisse à penser que les équipes 1 et 2 puissent jouer un rôle dans leurs championnats, ce sera plus difficile pour la 3 qui pâtit de la descente de nombreux clubs de 1° Division. Il faudra néanmoins y croire car là aussi même si le groupe peut paraître inexpérimenté il n'est pas exempt d'atouts.

A noter l'élimination en Coupe d'Aquitaine contre Bruges aux tirs aux buts au terme d'une rencontre prolifique en buts (4 à 4).

Entente Médoc Estuaire : *Une réunion des éducateurs de l'Entente doit être planifiée durant le premier trimestre 2014-2015.*

U18-17-U16 : *Des difficultés d'effectifs (U16 et U18) et de gestion des groupes pour tous. Peu de matchs joués mais des promesses notamment en U17 et U18. La rencontre arrêtée à Galgon (U18) est donnée à rejouer.*

U14-U15 : *Bons débuts pour les U15 en Comité de Gironde, plus difficile pour les U14 en Ligue mais ce groupe a des qualités qu'il développera en cours de saison.*

U13 : *Les trois équipes débutent le championnat. Il faudra attendre encore quelques rencontres pour avoir quelques certitudes sur leurs possibilités.*

U11 et U6 à U9 : Effectif nombreux dans ces deux catégories (plus de 35 chacune), l'encadrement est nombreux. Un travail de fond est engagé par Denis BOITEL pour les faire progresser atout au long de leur période d'initiation.

Les U11 ont assisté le dimanche 28/09 à la rencontre Girondins de Bordeaux-Stade Rennais.

En matière de discipline, à noter que Jean-Luc BIDART a rencontré un joueur U16 qui cumulé depuis le début de l'année 4 cartons en trois rencontres (105 € d'amende) pour le recadrer et qu'un courrier sera transmis à la famille pour les sensibiliser.

La gestion des groupes par le logiciel Coatching Player a été mise en place par Pierre FERRET de U7 à U18, cela fonctionne bien mais les responsables d'équipes U17 et U18 doivent plus s'y impliquer.

Relations municipalités : Jean-Luc BIDART informe le Comité Directeur que la municipalité d'Arsac a accepté, à la demande d'un riverain, de réparer sa clôture mais qu'elle demande en retour le remboursement de la matière première par le club arguant du fait que nos licenciés en sont responsables. Après débat et à l'unanimité, le Comité Directeur du FCAPM rejette cette demande et souhaite qu'un courrier explicatif soit transmis à Mr le Maire d'Arsac.

Prochaine réunion du Bureau : le lundi 3 Novembre à 19h à Génissan

La séance est levée à 20h30.

Le Président,

La Secrétaire Générale,

Jean Luc BIDART

Sylvie BIDART